

## Où seront construits les futurs logements du Grand Paris ?

Par Le Nouvel Observateur

Publié le 11-09-2014 à 15h01

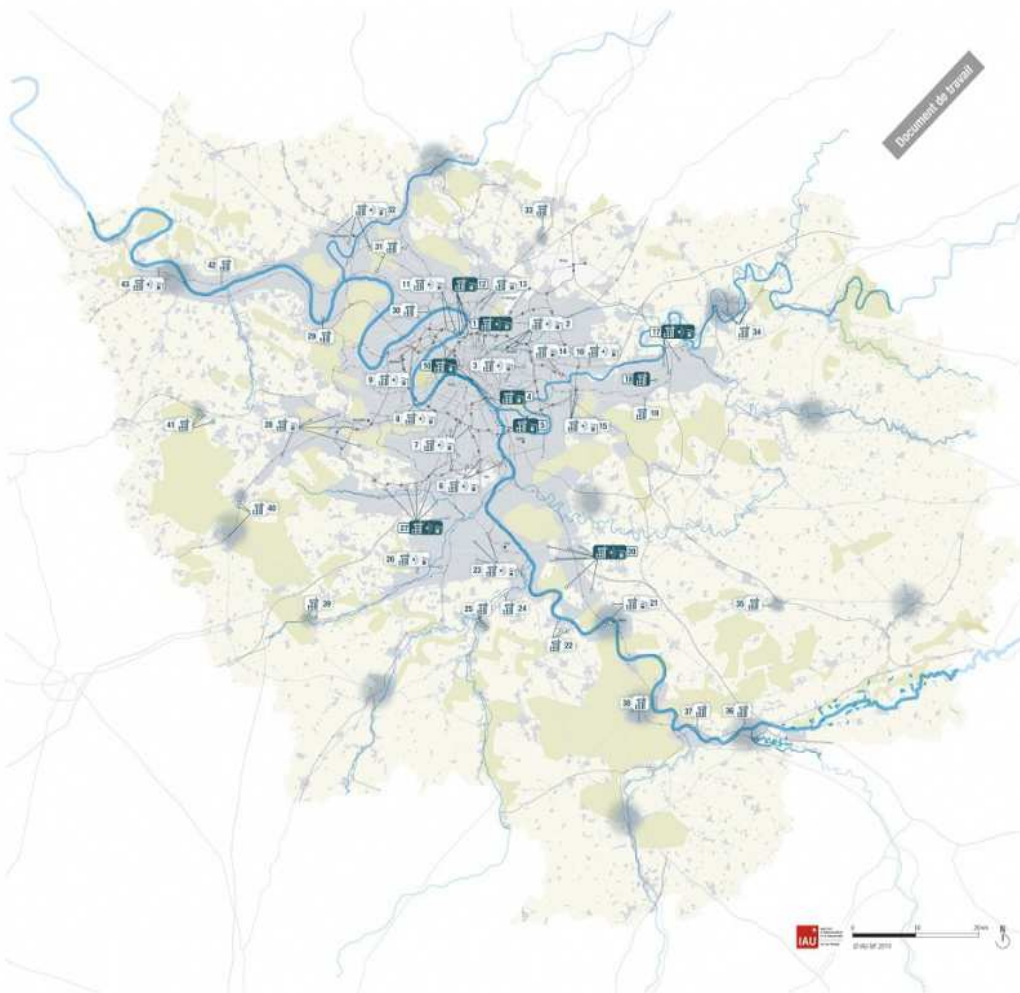
Le Grand Paris doit accueillir 70.000 logements neufs par an. Les premiers emplacements ont été dévoilés.



Le Comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CRHH), créé le 1er juillet 2014, vise la construction de 70.000 logements par an en Ile-de-France. Jean-Paul Huchon, Président du Conseil régional d'Ile-de-France et Jean Daubigny ont présenté un premier jet de la carte des projets de construction dans la région. "43 sites ont été recensés par l'Institut d'Aménagement et d'urbanisme (IAU) d'Ile-de-France et le conseil régional où sont engagés des opérations majeures représentant 20.000 logements. Nous veillerons à ce que ces projets soient menés à leur terme" a déclaré **Jean-Paul Huchon** (<http://tempsreel.nouvelobs.com/tag/jean-paul-huchon>).

9 sites sont concernées par des projets de construction de plus de 5.000 logements :

- 10.000 logements devraient être construits à Saint-Denis, Aubervilliers, Paris Nord-Est. Un programme emblématique, comprenant projets culturels, éducatifs, sportifs et structurels d'intérêt général, est également envisagé. Un projet de transport, avec la création des lignes 15, 16 et 17, est également prévu.
- 6.000 logements seront construits à Ivry-sur-Seine, Paris Rive Gauche. Un projet de transport accompagne cette construction.
- 5.000 logements seront construits à Vitry-sur-Seine. Le programme de construction est doublé d'un projet de transport (création de la ligne 15 par exemple).
- Clichy-la-Garenne et Paris Batignolles bénéficieront de 5.000 logements et d'un projet de transport (prolongement de la ligne 14).
- 6.000 logements sont prévus pour le site Saint-Denis, Saint-Ouen et l'Ile Saint-Denis. De nouveaux transports seront inclus dans le projet (construction de la ligne 15).
- 5.000 logements seront bâtis à Serris et Chessy. Le programme est accompagné d'un projet de transport et d'un projet emblématique.
- Montévrain, Chanteloup-en-Brie sont concernées par un programme de construction de 5.000 logements.
- 6.000 logements, un projet de transport et emblématique concernent Sénart et Lieusaint.
- Enfin, 9.000 logements seront construits à Massy, Palaiseau et Gif-sur-Yvette. Le projet de construction s'accompagne également d'un projet emblématique et de transport (construction d'une ligne 18).



**État des lieux des projets de construction en Ile-de-France : première contribution de l'IAU idF**  
Document de travail - 09/07/2014

Liste non exhaustive des principaux projets de construction de logements identifiés \*

|  |  |
|--|--|
| 1 Saint-Denis, Adversaires, Parc Nord-Est<br>nb de logements : 10 000                          | 27 Orly, Grand Étang, Parc de la Plaine<br>nb de logements : 2 000 |
| 2 Paris, Sceaux, N°100 de la Seine<br>nb de logements : 4 000                                  | 28 Marolles<br>nb de logements : 400                               |
| 3 Nanterre<br>nb de logements : 2 000  | 29 Nanterre et Courcouronnes<br>nb de logements : 1 000            |
| 4 Neuilly-sur-Seine, Parc des Gaules<br>nb de logements : 8 000                                | 30 Nanterre sur Orly, Aulnay<br>nb de logements : 2 200            |
| 5 Vitry-sur-Seine<br>nb de logements : 3 000   | 31 Vitry, Bagneux<br>nb de logements : 10 000                      |
| 6 Orly, Marigny<br>nb de logements : 3 000   | 32 Vanvres, Saint-Quentin<br>nb de logements : 1 500               |
| 7 Vitry, Antony, Bagneux, France, Village international de la Seine<br>nb de logements : 4 500 | 33 Courcouronnes, Saint-Germain<br>nb de logements : 1 500         |
| 8 Boulogne-Billancourt<br>nb de logements : 3 000  | 34 Courcouronnes, Paris<br>nb de logements : 1 200                 |
| 9 Nanterre<br>nb de logements : 4 000  | 35 Nanterre, Nanterre<br>nb de logements : 1 000                   |
| 10 Chilly-la-Petite, Paris, Saint-Denis, Paris, Saint-Denis<br>nb de logements : 5 000         | 36 Nanterre, Nanterre<br>nb de logements : 4 000                   |
| 11 Courcouronnes, Asnières sur Seine<br>nb de logements : 2 000                                | 37 Nanterre, Nanterre sur Orly<br>nb de logements : 1 000          |
| 12 Saint-Denis, Saint-Denis, De Saint-Denis<br>nb de logements : 4 000                         | 38 Nanterre, Nanterre<br>nb de logements : 1 000                   |
| 13 Orly, Nanterre sur Orly<br>nb de logements : 1 000  | 39 Nanterre<br>nb de logements : 200                               |
| 14 Nanterre, Nanterre<br>nb de logements : 3 000   | 40 Nanterre, Nanterre<br>nb de logements : 1 000                   |
| 15 Nanterre, Courcouronnes, Nanterre sur Orly<br>nb de logements : 7 000                       | 41 Nanterre, Nanterre<br>nb de logements : 1 000                   |
| 16 Courcouronnes<br>nb de logements : 200  | 42 Nanterre<br>nb de logements : 200                               |
| 17 Nanterre, Nanterre<br>nb de logements : 3 000   | 43 Nanterre, Nanterre<br>nb de logements : 1 000                   |
| 18 Nanterre, Courcouronnes sur Orly<br>nb de logements : 3 000                                 | 44 Nanterre, Nanterre<br>nb de logements : 1 000                   |
| 19 Nanterre, Nanterre<br>nb de logements : 3 000   |  |
| 20 Nanterre, Nanterre<br>nb de logements : 3 000   |  |
| 21 Nanterre, Nanterre sur Orly<br>nb de logements : 4 000                                      |  |
| 22 Nanterre, Nanterre sur Orly<br>nb de logements : 4 000                                      |  |
| 23 Nanterre, Nanterre sur Orly<br>nb de logements : 4 000                                      |  |
| 24 Nanterre, Nanterre sur Orly<br>nb de logements : 4 000                                      |  |
| 25 Nanterre, Nanterre sur Orly<br>nb de logements : 4 000                                      |  |
| 26 Nanterre, Nanterre sur Orly<br>nb de logements : 4 000                                      |  |

\* Sur la seule commune de Paris et de ses communes limitrophes

5 000 logements et + : nb de 3 000 logements

2 000 à 4 999 : nb de 1 000 logements

1 000 à 1 999 : nb de 500 logements

500 à 999 : nb de 200 logements

200 à 499 : nb de 100 logements

100 à 199 : nb de 50 logements

50 à 99 : nb de 20 logements

20 à 49 : nb de 10 logements

10 à 19 : nb de 5 logements

1 à 9 : nb de 1 logement

0 : nb de 0 logement

IAU Ile-de-France  
20 mai 2014

20 sites ont été retenus par Manuel Valls, qu'il souhaite pertinents pour la réalisation d'opération. Ils seront connus courant novembre, lors de la 1ère réunion formelle du CRHH. Par ailleurs, les services de l'Etat considèrent les terrains de l'Etat qui pourraient eux-aussi être mis à disposition.

### Engager le dialogue avec les maires réticents

La construction de 5.000 logements a été freinée suite aux élections municipales en mars 2014. S'il n'existe pas d'outil juridique pour obliger les maires à construire, le préfet de Paris et de la région est favorable au dialogue pour "passer la barrière de réticence et pouvoir engager des discussions sur l'ensemble des aspects". L'échange doit aussi permettre de

mettre les maires devant leurs responsabilités et leur montrer les conséquences de leurs actions".

Selon le préfet, 32.000 logements sociaux ont été construits en Ile-de-France en 2013, et bien que le plancher des 30 % ait été largement dépassé, c'est bien loin pouvoir satisfaire la demande.

**Emmanuelle Cosse** (<http://tempsreel.nouvelobs.com/tag/emmanuelle-cosse>), vice-présidente chargée du Logement, de l'Habitat, du Renouvellement urbain et de l'Action foncière, a souligné que l'arrêt d'un chantier s'accompagnait d'un coût non-négligeable pour la commune. "L'action morcelée de quelques élus bâtisseurs sur le seul territoire de leur collectivité à montré ses limites. Les Franciliens attendent des responsables politiques une mobilisation coordonnée de tous les acteurs pour répondre à la crise du **logement** (<http://tempsreel.nouvelobs.com/tag/logement>)".

Enfin, le préfet a affirmé que les engagements de Manuel Valls concernant les maires bâtisseurs seraient tenus : "C'est une question au cœur de la métropole".

**Candide Louniangou Ntsika**